

Eau

En recevant votre facture d'eau au mois de juin, certains d'entre vous ont été surpris de constater que le prix du m³ avait augmenté !

Cette augmentation est due au raccordement de notre commune au réseau d'eau AIAE (Association Intercommunale d'Amenée d'Eau d'Echallens et environ) et la mise en conformité de toutes nos installations. Désormais, nous achetons notre eau à l'association et en contrepartie, elle met en œuvre tous les travaux pour que notre réservoir, notre pompage et nos sources soit totalement rénovés et mis aux normes. Ces informations ont été communiquées aux membres du Conseil Général et les travaux du réservoir seront probablement achevés en fin d'année !

Nous profitons également de vous rappeler l'importance de vérifier vos entrées d'eau et de faire les travaux nécessaires pour une pose d'un réducteur de pression ou de contrôler l'état de celui-ci, si vous en avez déjà un...

Chemin du Refuge

Les travaux sont terminés et le chemin est à nouveau ouvert. Les places de parc à côté du Refuge ont été réaménagées et permettent à présent de stationner plus de véhicules sur un revêtement dur. La signalisation va encore être mise à jour. L'accès officiel pour les véhicules sera indiqué par Rueyres, comme les AF (améliorations foncières), qui ont cofinancé le nouveau chemin, l'ont exigé.

Site internet

La commune dispose depuis quelque temps de son site internet (www.oppens.ch) où sont mise à disposition de nombreuses informations pratiques. vous y trouverez en particulier, les différents règlements communaux, des informations sur la police des constructions et l'aménagement du territoire, les heures d'ouverture du bureau communal et de la déchetterie, les disponibilités du congélateur communal, etc.

Vos suggestions sont les bienvenues pour en améliorer le contenu.

www.oppens.ch

Sécurité routière

Suite à la présentation du projet d'amélioration de la sécurité routière au sein du village lors du dernier Conseil Général, nous allons essayer d'intégrer les remarques formulées par les membres du conseil et faire une nouvelle version, qui sera mise en ligne sur notre site en fin d'été pour consultation.



Merci Pascal !

Par ces quelques lignes, nous tenons à remercier M. Pascal Pitton pour les quinze années qu'il a consacré à la bonne marche de notre commune, dont dix ans comme syndic. Ce fut un plaisir de le côtoyer et travailler avec lui durant toutes ces années et nous lui souhaitons une excellente continuation dans ses nouveaux projets ...

Législature 2016-2021, répartition des dicastères

Laure Ravera, syndique, Tél : 079 709 31 21

- Administration générale, affaires sociales, écoles, cultes, église, cimetière, police.

Jean-Pierre Messer, vice-syndic, Tél : 079 462 78 16

- Eaux, déchets, éclairage public.

Andreas Bühler, Tél : 079 639 87 87

- Epuration, forêt, routes et chemins.

Alexandre Maillefer, Tél : 078 658 77 00

- Aménagement du territoire, police des constructions, environnement.

Fabien Carrard, Tél : 079 375 16 61

- Finances, bâtiments, SDIS, ORPC.

Secrétaire municipale : **Ewa Ciebiera**, Tél : 021 887 83 13 ou 076 503 70 70

Pour la correspondance internet : oppens@bluewin.ch

Information

Le prochain Conseil Général aura lieu le mardi 4 octobre 2016 à 20h15 à la maison de Commune.

Les séances sont publiques. Vous êtes toutes et tous les bienvenus !

RAPPEL

Les propriétaires et exploitants de champs sont priés de s'occuper du nettoyage des regards au bord de leurs parcelles après les travaux agricoles pour assurer le bon fonctionnement de la récupération des eaux claires et éviter les problèmes d'érosion!

Les haies ou arbustes dont les branches empiètent sur le domaine public : bord de route ou trottoir, doivent être taillés ! Merci d'avance...



Chiens

Avis à tous les propriétaires et nouveaux arrivés dans la commune :
Merci d'annoncer vos chiens au Greffe Municipal et de veillez à ce qu'ils ne se baladent pas en liberté dans les rues !

Des sachets et des poubelles sont à disposition derrière la maison de Commune et sur le chemin de Mirebert pour les déjections de vos fidèles compagnons. Merci d'en faire bon usage !

Congélateur communal

Plusieurs cases (100, 125, 200 et 225 l) sont à disposition des personnes intéressées. Merci de vous adresser à M. Fabien Carrard ou au greffe municipal.



Feu bactérien

C'est une maladie causée par une bactérie originaire d'Amérique du Nord qui contamine les arbres fruitiers à pépins (pommiers, poiriers, cognassier), certaines espèces ornementales comme les Cotoneaster, ainsi que quelques arbustes sauvages en particulier l'Aubépine, les Sorbiers et l'Amélanquier. Elle est cependant sans danger pour l'Homme et les animaux.

Les symptômes sont un flétrissement du feuillage, comme si il avait été exposé à une source intense de chaleur.

L'impact économique pouvant être très important dans les régions de production fruitière, la déclaration des foyers est obligatoire. Si vous avez des soupçons, annoncer le cas au service de l'agriculture Tél. 021 557 92 72 ou à l'administration communale. Pour plus de détail consulter le site internet de la commune ou le pilier public.